

LECHO 60 ALBANAIS

FÉVRIER 2022

**QUELS PROJETS
POUR 2022 ?**

INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h15

Jeudi : 8h30 - 12h

Samedi : 9h - 12h

Le service urbanisme est ouvert :

Lundi : 9 h-12 h et 13 h 30-17 h15

Mardi : 9 h-12 h

Vendredi : 13 h 30-17 h 15

Tél. 02 96 32 98 98

Fax. 02 96 32 98 22

www.saintalban.fr

mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h

Samedi : de 9h à 12h

Tél. 02 96 32 98 98

Cybercommune

Mardi : 14 h - 16 h

Dimanche : 10 h 30 - 12 h

et sur rendez-vous en appelant

le **06 72 67 12 01** ou

le **06 51 11 36 50** ou **02 96 93 88 05**

(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Mercredi : 14 h 30 - 17 h

Vendredi : 16 h 30 - 18 h

Dimanche : 10 h 30 - 12 h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie

la plus proche de chez vous,

les coordonnées de la pharmacie

de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, **Tél. 15 ou 3237**

Permanences

Puéricultrice PMI

et Assistant Social

- Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14 h à 16 h 30 sans rendez-
vous sur le site de Lamballe Terre &
Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

- Madame Caroline OLLIVIER,
assistante sociale, sur rendez-vous
les mardis et jeudis matins (Rue
Clemenceau à Pléneuf-Val-André).

Tél. 02 96 50 10 30

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor



LE MOT DU MAIRE

L'année 2021 s'est achevée et compte-tenu des annulations d'évènements qui auraient pu être l'occasion de nous réunir, il m'a paru important de vous transmettre, par cet édit, l'essentiel de nos actions que j'avais prévu de partager avec vous lors de la cérémonie des vœux.

Depuis notre installation en 2020, nous nous sommes attachés à structurer l'organisation des services et à planifier nos investissements, le tout afin d'être en capacité de mettre en œuvre les projets que nous nous sommes fixés pour le mandat.

LA STRUCTURATION DE L'ORGANISATION

Action peut-être peu visible immédiatement pour les concitoyens, elle est néanmoins essentielle car elle permet d'optimiser les moyens existants au service de la population.

→ Quelles sont ces actions ?

- **Une mission d'archivage** accompagnée par le Centre de Gestion des Côtes d'Armor. Près de 37 mètres linéaires ont été détruits et les documents à conserver sont désormais stockés et répertoriés ce qui facilite grandement la recherche et améliore ainsi l'efficacité.
- **Les données relatives aux concessions du cimetière ont été informatisées et classées** ce qui, là aussi, contribue à une meilleure gestion et facilite les recherches éventuelles. La reprise des concessions va pouvoir débiter.
- **La mise en place de plannings** au service technique permet de mieux visualiser les tâches à accomplir qu'elles soient récurrentes ou ponctuelles.
- **Le regroupement de l'accueil de la mairie avec l'agence postale communale a été complété par une redéfinition des fonctions de chacun et le recrutement d'un emploi partagé pour réaliser toute la comptabilité. L'arrivée d'une Directrice Générale des Services permet le « pilotage » de l'ensemble des services de la collectivité.**
- Accompagnés par le Conseiller aux Décideurs Locaux des Finances Publiques, nous travaillons actuellement sur **une prospective financière** qui va simuler des prévisions budgétaires et nous donner ainsi une vision sur nos capacités d'investissements et d'emprunts jusqu'à la fin du mandat.

Directeur de la publication : Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro : Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : /

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

→ Quels sont les objectifs poursuivis par cette structuration ?

- **Une optimisation de l'organisation et des moyens existants** pour faire face non seulement à une **évolution significative de l'environnement institutionnel** (dématérialisation, changement du mode de gestion comptable pour 2024, capacité à élaborer des dossiers de demande de subvention, ...) mais aussi au **développement de la commune** (accroissement des espaces verts à entretenir, augmentation du nombre de dossiers d'autorisations d'urbanisme, ...)
- **Une anticipation à tous les niveaux** qui permet ainsi d'assurer une meilleure prise de décision.
Par exemple, nous sommes en réflexion pour faire établir un diagnostic complet de notre réseau de voirie (plus de 70 kms de voirie composent notre commune). Cet état des lieux conduira ainsi à planifier les réfections et mieux allouer les matériaux consacrés chaque année à l'entretien des routes. Sur ce même registre, cela facilitera le travail avec Lamballe Terre & Mer : le préalable à la réfection d'une voirie est de vérifier l'état des réseaux d'eau et d'assainissement pour y intervenir si nécessaire avant la rénovation de la route.

LES PROJETS

→ Les principales acquisitions en 2021

- Une demande de subvention au titre du socle numérique des écoles a été sollicitée. Ainsi, du matériel informatique pour près de 10.000 € a été acquis avec une aide à hauteur de 70%.
- Du matériel pour le restaurant scolaire a été acheté à hauteur de 7.000 € pour faciliter le « fait-maison ». Ce matériel a été intégralement financé par le biais d'une subvention demandée par la commune au titre du soutien aux cantines scolaires.
- Un camion et un micro-tracteur neufs sont venus remplacer du matériel vieillissant au centre technique.

→ Les projets structurants

- **La réfection des courts de tennis** devrait débuter en avril pour se terminer fin juin. Ce projet consiste en la réfection totale des deux courts de tennis (revêtement, grillage, mobilier et accessoires associés).

Sur demande effectuée par la commune, cet investissement bénéficie d'une subvention au titre du plan de relance départemental à hauteur de près de 32.000 €.

- **La réfection de la salle du restaurant scolaire** commencera probablement en mai pour que tout soit à nouveau opérationnel pour la rentrée 2022. Cet investissement consiste dans la rénovation totale de la salle de restaurant et des sanitaires avec un accent porté sur la rénovation énergétique du bâtiment (changement des menuiseries, isolation, changement des radiateurs, ...). La peinture et le changement de revêtement du sol viendront embellir ce lieu qui accueille chaque jour près de 200 enfants. Un quai de déchargement sera créé au niveau du local de stockage qui contribuera à améliorer notablement les conditions de travail des agents périscolaires.

Sur demande effectuée par la commune, cet investissement bénéficie d'une subvention de près de 80% au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (montant des travaux hors sanitaires).

- **Les travaux sur l'élaboration du P.L.U.** (Plan Local d'Urbanisme) ont été engagés notamment la phase de diagnostic. Celle-ci se termine et sera suivie en 2022 par le P.A.D.D. (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et la poursuite de la concertation qui a été rendue difficile en 2021 en raison du contexte sanitaire. Nous aurons l'occasion de revenir très régulièrement sur ce dossier.
- Nous allons continuer les travaux préparatoires à la **réfection de la salle des fêtes** (diagnostics notamment) et engager, si le contexte sanitaire nous l'autorise, des échanges avec les différents utilisateurs.
- Enfin, la réflexion autour de l'**aménagement du complexe sportif** va être poursuivie pour mener peut-être à quelques équipements complémentaires dès 2022.

→ Les autres actions

- A l'été 2021, la reconduction des « ballades estivales » s'est concrétisée par deux spectacles respectivement en juillet et août. Une initiative locale a embelli notre commune de sculptures en osier qui ont tracé un parcours de découverte, menant du quartier du Poirier au bourg. Une agréable manière de relier ces deux espaces de vie. Je tiens à remercier celles et ceux qui se sont investis dans ce projet. A Noël, un après-midi « contes » en compagnie du Père Noël a ravi petits et grands même si toutes les activités prévues n'ont pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire. L'opération « Noël aux fenêtres » a animé le bourg.

Malheureusement, d'autres animations telles que les Journées Européennes des Métiers d'Art n'ont pas pu

voir le jour. Elles sont néanmoins à nouveau programmées pour 2022.

- Nous avons été audités pour le **renouvellement du label « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne »**. Nous sommes heureux du résultat obtenu : la reconduction de l'attribution de ce label pour 7 années supplémentaires qui marque la reconnaissance de la valeur patrimoniale et paysagère de la commune. Elle témoigne également de l'implication de différents acteurs dans des animations telles que « Patrimoine en Marche ». Je remercie celles et ceux qui s'investissent pour qu'elles voient le jour. Ce label permet également d'inscrire Saint-Alban comme un acteur touristique du territoire.
- 2021 a vu le premier **programme d'entretien d'une relative ampleur de la voirie rurale** : le curage d'une trentaine de kilomètres de douves a été réalisé. Celui-ci va se poursuivre en 2022 avec un peu plus de 30 kms supplémentaires prévus.

Plusieurs réunions avec des riverains ont été organisées principalement pour évoquer des sujets d'aménagements routiers liés à la vitesse. La mise en œuvre de certaines actions sera effective en 2022. Les échanges vont se poursuivre de manière plus globale par des réunions de quartier que nous allons programmer pour cette année.

Enfin, la mise en place du **Pédibus** a rapproché les générations : des bénévoles ont encadré, deux fois par semaine, une cinquantaine d'enfants pour se rendre à pied à l'école. Un moment de partage bénéfique pour la santé et pour l'environnement qui sera reconduit en 2022. Bravo et merci à celles et ceux qui permettent sa réalisation !

Nous avons collectivement appris à vivre avec cette pandémie en adaptant sans cesse nos modes de travail et plus globalement nos modes de vie. Je mesure l'impact de ces adaptations. Les associations n'ont pas échappé à ce principe. C'est pourquoi, je tiens ici à remercier celles et ceux qui ont continué à se mobiliser au sein des associations albanaises malgré les déceptions liées à l'annulation, parfois au dernier moment, des événements préparés longtemps à l'avance. Vous avez su faire perdurer le lien avec vos adhérents, soyez-en félicités. Comme j'ai pu le dire lors des assemblées générales, la municipalité sera toujours à vos côtés pour vous accompagner du mieux possible. Je voudrais remercier les agents de la commune pour le travail accompli. Malgré cette année atypique, ils ont assuré leurs missions au quotidien avec la qualité que nous devons au service public local. Je remercie aussi sincèrement les élus pour leur investissement dans un contexte perturbé par la crise sanitaire.

Je n'oublie pas les acteurs économiques et les professionnels de santé installés sur notre commune qui ont connu, eux aussi, une année particulière semée de difficultés mais qui ont su s'adapter et offrir des services à notre population.

Comme vous l'avez lu, les dossiers sont nombreux et nous nous attacherons à les mettre en œuvre avec implication et engagement.

Vous pouvez compter sur notre mobilisation au quotidien pour l'amélioration du cadre de vie permettant de favoriser le bien-vivre ensemble.

Nathalie BEAUVY,
Maire

QUELQUES CHIFFRES 2021

Nombre de naissances : 21 / Nombre de décès : 15
 Nombre de permis de construire : 73
 Nombre de déclaration de travaux : 100
 Nombre de certificats d'urbanisme : 101

LES ÉLUS DE LA COMMUNE



Nathalie BEAUVY
Maire



Magalie HOUZE
1^{ère} adjointe



Loïc DAVID
2^{ème} adjoint



Monique HOURDIN
3^{ème} adjointe



Yvonnick PECHEU
4^{ème} adjoint



Gérard MEUNIER
Conseiller délégué



Clarisse MILLEVILLE
Conseillère déléguée



Cindy GUICHARD
Conseillère déléguée



Chantal ROUXEL
Conseillère municipale



Claude GROGNEUF
Conseillère municipale



Isabelle LARMET
Conseillère municipale



Alan BLOUIN
Conseiller municipal



Patrick GALLERY DES
GRANGES
Conseiller municipal



Denis BERTRAND
Conseiller municipal et
conseiller communautaire



Mathieu LANGLAIS
Conseiller municipal



Yolande RODRIGUES
Conseillère municipale



Séverine BOCHER
Conseillère municipale



Nicolas PERSON
Conseiller municipal

CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 DÉCEMBRE 2021

Le conseil municipal a validé, à l'unanimité :

1. La présentation du rapport annuel 2020 du service public de gestion des déchets par Monsieur Jean-Luc Couellan, vice-président de Lamballe Terre et Mer
2. Les tarifs 2022
3. L'indemnité de gardiennage des églises pour l'année 2021

4. La rénovation partielle du restaurant scolaire : attribution du marché de travaux
5. Le renouvellement de l'adhésion de la commune à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat

Les comptes-rendus sont accessibles sur le site de la Mairie : www.saintalban.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens, garçons et filles, doivent se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans ou pendant les 3 mois suivants, afin d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté (JDC).

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter à la Mairie avec le livret de famille, la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile ou utiliser le service en ligne : service accessible avec un compte Service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir.



« Téléchargez l'application Ma JDC directement depuis votre smartphone pour retrouver toutes les aides et informations pratiques ! »

BIEN VIVRE ENSEMBLE ET CIVISME

Il appartient à chacun de faire en sorte que notre cadre de vie soit agréable, un lieu où il fait bon vivre. Chacun d'entre nous y contribue en respectant son voisin, son environnement, son quartier ...

Voici quelques règles et conseils qui permettront de tous mieux vivre ensemble :

- Les masques, gants et autres déchets ne doivent pas être jetés sur la voie publique mais dans les poubelles destinées à cet effet.
- Les lingettes désinfectantes ou autres ne sont pas destinées à être jetées dans les toilettes.
- Les personnes accompagnées d'animaux de compagnie sont priées de procéder au ramassage des déjections laissées par l'animal sur la voie publique et les espaces verts.
- Le respect du voisinage passe entre autres par le respect des horaires et jours autorisés pour les nuisances sonores.

COLLECTE DE SAPINS

La collecte des sapins qui a eu lieu en janvier servira de paillage pour les espaces verts de la commune après broyage.



OUVERTURE DE L'ESPACE FRANCE SERVICES DE PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ

Dans les locaux de l'ancienne trésorerie, un espace « France Services » a ouvert. L'équipe, composée de deux animateurs France Services et d'une conseillère numérique accueille les administrés pour conseiller sur les démarches administratives usuelles (immatriculation, consultation des espaces personnels auprès des opérateurs nationaux, ateliers numériques, etc...).

Dans chaque structure, les animateurs France Services sont présents pour :

- Vous communiquer une information de premier niveau (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions) ;
- Vous mettre à disposition les outils informatiques et vous accompagner dans leur utilisation (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs) ;
- Vous aider dans vos démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne).

Les animateurs France Services ne remplacent pas les services instructeurs des dossiers des usagers (ANTS, impôts, CAF, MSA, retraite, etc...).

A noter qu'aucun règlement pour les impôts n'est réalisé à l'espace France Services. Les conseillers peuvent seulement aider au règlement en ligne, quand c'est possible. Les usagers doivent se rendre à la trésorerie de Lamballe ou à Saint-Brieuc, en fonction des cas (règlement de cantine, taxes d'habitation, etc...).

De nouveaux partenaires sont également présents :

- Le Comité départemental de l'accès au droit (CDAD 22) – le 2^{ème} lundi du mois (après-midi) pour la permanence de la juriste,
- Familles rurales pour un Point Conseil Budget – le 2^{ème} mercredi du mois (matin).

Infos pratiques :

1, rue Georges Le Breton 22370 Pléneuf-Val-André / Programme des ateliers numériques France Services disponibles sur le site web : pleneuf-val-andre.fr dans les actualités.



France services



HORAIRES D'OUVERTURE

JOUR	HORAIRES
LUNDI	9 h - 12 h 14 h - 17 h
MARDI	9 h - 12 h 14 h - 17 h
MERCREDI	9 h - 12 h
JEUDI	9 h - 12 h
VENDREDI	9 h - 12 h 14 h - 17 h

DOIS-JE PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Non, je peux venir directement pour me renseigner.

Oui, pour un accompagnement optimal, il est impératif de prendre rendez-vous pour réaliser mes démarches administratives.

CONTACT

☎ 02 96 63 13 03

✉ pleneuf-val-andre@france-services.gouv.fr

REPORT DU FORUM DES AGRICULTEURS

Le forum des agriculteurs, initialement prévu le mardi 11 janvier, a été reporté au **lundi 28 février 2022 de 14h à 17h à la salle des fêtes.**

TRANSPORT

DISTRIBUS

DEMANDEZ VOTRE CARTE KORRIGO SERVICES !

Depuis le 20 décembre, le support de titre de transport Distribus a évolué et est devenu une carte KorriGo Services. KorriGo Services, c'est la carte bretonne de déplacement. Cette carte permet de regrouper sur un même support, un ensemble de titres de transport. Les usagers de Distribus peuvent charger sur cette carte leur titre Distribus, ainsi qu'un titre TER BreizhGo. Depuis le 20 janvier, ils peuvent également y charger les titres de l'ensemble des partenaires de KorriGo Services tels que ceux des TUB (Saint-Brieuc), de la STAR (Rennes) ou de Bibus (Brest).

Les usagers peuvent profiter du titre combiné TER/Distribus et bénéficier ainsi de 50% sur leur abonnement mensuel Distribus (soit un abonnement TER +7€ pour un abonnement Les Citadines ou un

abonnement TER +15€ pour un abonnement Tous Services). Ces abonnements combinés ne sont disponibles qu'auprès des Espaces KorriGo présents en gare de Saint-Brieuc ou de Rennes, aux boutiques SNCF, sur les automates TER ou sur internet sur le site ter.sncf.com.

Si vous disposez d'ores et déjà d'une carte Distribus, inutile d'en changer, elle reste valable. Toutefois si vous souhaitez pouvoir charger des titres d'autres réseaux sur un même support, vous devez demander le changement de votre carte Distribus en une carte KorriGo Services. Ceci est gratuit et les titres en vigueur sur votre ancienne carte seront recredités sur votre nouvelle carte.

Plus d'infos sur distribus.bzh ou au 0810 18 10 10

DÉCHETS MÉNAGERS

LA REDEVANCE INCITATIVE

Depuis le 1^{er} janvier, la redevance incitative est effective sur toutes les communes de notre territoire pour encourager les bons gestes de recyclage, diminuer les déchets ménagers et répondre à la réglementation (Loi NOTre).

Elle est calculée suivant le nombre de présentations de votre bac à ordures ménagères à la collecte et du nombre de personnes dans votre foyer. Des mesures spécifiques sont proposées aux professionnels.

Vous pouvez estimer votre redevance incitative de 2022 grâce au simulateur mis en place par Lamballe Terre & Mer Agglomération :

www.lamballe-terre-mer.bzh → gestion des déchets → simuler ma redevance déchets

Maîtriser sa facture de redevance incitative, c'est réduire notre production de déchets avec des gestes simples du quotidien.

Retrouvez toutes les informations sur la redevance incitative sur le site lamballe-terre-mer.bzh.



ENFANCE-JEUNESSE

RELAIS PETITE ENFANCE

JEUDI 24 FÉVRIER

Soirée autour du jeu

Saint-Alban, Salle du Conseil

Soirée autour du jeu

Apportez avec vous LE jeu du moment, celui qui plaît à tous les enfants. Venez en échanger, partager et découvrir d'autres jeux. Vous pourrez également feuilleter des catalogues professionnels petite enfance, et regrouper vos commandes.

Ouvert à tous, parents et professionnels.

Horaires : de 19h30 à 21h30

Conditions d'inscription :

Inscription obligatoire pour tous les participants aux ateliers et aux espace-jeux. (enfants de 0 à 4 ans et accompagnateurs résidents de Lamballe Terre & Mer - RPE antenne de Saint-Alban).

Le passe sanitaire sera demandé aux adultes à chaque animation.

Les inscriptions se font par mail : **rpe-stalban@lamballe-terre-mer.bzh** ou téléphone au **02.96.32.98.92**.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez l'animatrice de l'antenne : Laura LE ROUX



DÉCHETS MÉNAGERS

LES PRINCIPALES QUESTIONS...



• **Les poubelles sont-elles pesées ?**
Non. Une part variable est calculée sur le nombre de présentations à la collecte de votre bac à ordures ménagères.

• **Combien de levées incluses dans le forfait de base ?**
12 levées par an. Au-delà, le foyer paiera chaque levée supplémentaire.



• **Le nombre de sorties de votre bac jaune est-il comptabilisé ?**
Non, car l'objectif est bien d'encourager le tri et de réduire notre production de déchets ménagers.

• **Comment fonctionne la collecte ?**
Le tri et les ordures ménagères sont collectés en alternance toutes les semaines, le même jour de la semaine par commune.



UNE SEMAINE
COLLECTE
DU TRI*

UNE SEMAINE
COLLECTE DES
ORDURES MÉNAGÈRES

* Exception : centre-ville Lamballe-Armor, Erquy et Pléneuf-Val-André : tri sélectif collecté toutes les semaines.

• **Moins de collecte, comment éviter les odeurs ?**
En utilisant des sacs solides et bien fermés, en plaçant votre bac à l'ombre l'été, vous réduirez le problème d'odeur. Pensez à composter les déchets biodégradables (épluchures, restes de repas, jus de coquillages, ...) pour limiter les désagréments.

• **À combien de passages en déchèteries ai-je droit dans l'année ?**
Chaque abonnement donne droit à 12 passages en déchèterie. Une carte d'accès est obligatoire, celle-ci sera distribuée à chaque foyer qui n'en possède pas dans le courant de l'année 2022.

QUELLE FACTURATION ?



UNE PART FIXE QUI RÉMUNÈRE LE SERVICE PUBLIC

- collectes individuelles et traitement des déchets ménagers...
- mise à disposition des bacs de collecte et des points d'apport volontaire (tri, ordures ménagères, verre, textile,...).
- collecte et traitement des déchets des déchèteries.



UNE PART VARIABLE INCITATIVE

- calculée sur le nombre de présentation à la collecte de votre bac à ordures ménagères au cours d'une année civile (ou le nombre de fois où vous déposez un sac d'ordures ménagères dans les points d'apport volontaire).

Le poids du bac n'est pas pris en compte.

Vous n'avez pas encore reçu votre nouveau BAC à ordures ménagères ?

Contactez le service Déchets Ménagers au 02 96 50 13 76 ou par mail à : contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

La grille tarifaire des abonnements (en € net) pour l'année 2022 pour l'ensemble des foyers de lamballe terre & mer :

ABONNEMENT	FORFAIT ANNUEL INCLUS DANS L'ABONNEMENT	TARIFICATION USAGERS COLLECTÉS EN C0,5	TARIFICATION USAGERS COLLECTÉS EN C1
Colonne d'apport volontaire	52 dépôts/12 accès en déchèteries	173,00 €	173,00 €
Bac 140 litres	12 levées/12 accès en déchèteries ou 5 levées/17 dépôts/12 accès en déchèteries*	159,00 €	236,00 €
Bac 240 litres		217,00 €	307,00 €
Bac 340 litres		274,00 €	379,00 €
Bac 750 litres		510,00 €	674,00 €

C0,5 = collecte ordures ménagères tous les 15 jours
C1 = collecte ordures ménagères toutes les semaines

* Uniquement pour les foyers des communes « station classée tourisme »

ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

SPECTACLES POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE



Comme chaque année, les élèves des différentes classes de l'école François Levavasseur ont pu assister à des représentations de spectacles sur différents thèmes scientifiques en fonction de l'âge des élèves.

Ainsi les plus jeunes ont découvert les 4 saisons, le cycle 2 : le cycle de l'eau et les plus grands : l'appareil circulatoire.

Ces spectacles présentés par la compagnie des « apprentis sages », permettent aux élèves d'aborder de façon ludique différents thèmes scientifiques. Au cours de ces spectacles, les enfants sont invités à incarner différents personnages et à réaliser des expériences.

Cette approche très concrète et participative a ravi nos jeunes scientifiques en herbe et quelques tours de magie leur auront laissé des étoiles dans les yeux et des rêves plein la tête !

ÉCO-CITOYENS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN



Former les futurs adultes que sont les élèves, leur faire prendre conscience des enjeux pour la protection de la planète et pour leur avenir, est un des objectifs majeurs de l'école républicaine. Le travail en classe est, à cet égard, très important, mais rien ne valant « le terrain », le vendredi 10 décembre, les élèves de CM1-CM2 sont allés à Ploufragan pour découvrir le centre de tri des déchets de Kerval.

Inscrite dans une démarche écologique et de développement durable, cette visite propose aux élèves de prendre conscience de la quantité de déchets ménagers produits ainsi que des procédures de tri mises en place. Bien trier pour bien recycler !

Sous forme d'ateliers, ils ont pu visiter l'usine avec ses multiples tapis de tri, voir les ouvriers au travail, comprendre le processus du recyclage et « faire leurs courses » dans un magasin reconstitué sur place avec un impératif, limiter la quantité de déchets, défi qu'ils ont relevé avec brio.

A l'issue de cette visite, tous sont repartis conscients d'être des acteurs de la protection de notre planète, avec en tête l'idée que le meilleur déchet est bien évidemment celui que l'on ne produit pas.

ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

PARADE AUX LAMPIONS DU SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Ils l'attendaient avec impatience et elle fut bien à la hauteur de leurs espérances : la parade aux lampions !

Après la soirée contes organisée par l'A.P.E.L à la salle annexe, les enfants ont déambulé dans le bourg munis de leurs jolis lampions de toutes les couleurs. Le Père Noël les a même accompagnés en musique, sur son vélo.

Le circuit de la parade s'est achevé à l'école et là.....les enfants ont découvert leur école illuminée de mille couleurs ! Les préaux, les arbres, les murs de l'école, toute la cour brillait ! Ce fut un moment magique.



CÉLÉBRATION DE NOËL

En pleine période de l'Avent, les élèves de l'école se sont rendus à l'église pour apprendre ou se souvenir que Noël, ce n'est pas que les cadeaux mais c'est aussi un esprit basé sur les valeurs fortes : le vivre ensemble respectueux, l'entraide, le soutien et un apport culturel sur l'origine de Noël.

RESTAURANT SCOLAIRE

ILS ONT FÊTÉ LES ROIS AU RESTAURANT SCOLAIRE



LES RANDONNOUS ALBANAIS

La Randonnée au profit des Chiens Guides d'Aveugles, organisée par les Randonnous Albanais, aura lieu le 6 mars sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

Départ libre du foyer du complexe sportif de 8h à 11h.

4 parcours au choix : 5 - 10 - 15 - 20 km.

Participation : 5 €

« VOS LUNETTES ONT DU CŒUR »

Cette association, parrainée par l'ensemble des Lions Clubs de France et du monde entier, exerce dans le cadre de ses activités d'aide aux populations pauvres des pays ou régions dits « en développement », une activité de « Recyclage de lunettes ».

Il faut savoir que les millions de Français porteurs de lunettes abandonnent, pour diverses raisons, celles qu'ils ont portées, mais que, d'un autre côté, des populations entières, qui ont besoin de lunettes n'ont aucune possibilité financière de les acquérir.

MEDICO LCF, grâce à son atelier d'optique du Havre, est un intermédiaire performant entre les uns et les autres.

Dans cet atelier d'optique, la qualité des lunettes est vérifiée les unes après les autres. Elles sont ensuite distribuées sous contrôle dans les pays en développement par le canal des Lions Clubs de France et du monde entier, des missions ou de toute autre organisation partenaire donnant des garanties de distribution avec le maximum de sécurité.

De plus, une entreprise française recycle les lunettes non réutilisables, ainsi que les étuis dans leur totalité.

MEDICO LCF reçoit plus de 3 000 000 de paires par an et les expédie dans 36 pays sur les 5 continents (PEROU - LAOS - ARMENIE - BURKINA - MADAGASCAR - CAMBODGE...)

Si vous souhaitez participer à cette belle action et aider l'association MEDICO LCF à relever son défi pour atteindre les 3 250 000 paires de lunettes cette année : rendez-vous à la mairie de Saint-Alban pour y déposer vos anciennes lunettes.

L'association MEDICO LCF remercie la présidente des « Randonnous Albanais » pour cette initiative afin d'aider les plus démunis.

UTL

CONFÉRENCES

L'UTL de la Côte de Penthièvre maintiendra son cycle de conférences tant que l'autorisation lui en sera donnée.

Les règles sanitaires sont strictement observées. Merci de vous munir de votre passe sanitaire et de porter un masque pendant toute la durée de la séance.

- Sax et le saxophone : le 3 février au Cinéma du Casino de Pléneuf-Val-André avec Jacques RAVENEL, saxophoniste et pédagogue :

Vous découvrirez l'itinéraire d'Adolphe Sax grâce à des correspondances de l'époque et son apport aux instruments à vent ainsi que sa fabuleuse invention d'un instrument totalement nouveau : le saxophone. Par des extraits sonores, le conférencier retracera l'histoire de cet instrument, il présentera différents saxophones et en jouera en direct.

- Les perturbateurs endocriniens : le 24 février à la salle de l'Ancre des Mots d'Erquy avec Docteur Jean-Claude KOUYOUMDJIAN, coordinateur médical au CHU Henri Mondor-Créteil :

De nombreuses substances chimiques, les perturbateurs endocriniens, modifient la régulation hormonale des êtres vivants, avec de possibles effets sur la reproduction, la croissance, le développement ou encore le comportement, aussi bien chez l'homme que pour la faune. Comment agissent-ils ? Quels sont les dangers ?



LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

ACTIVITES DU CLUB :

MARCHE DOUCE

Les lundis 7, 14, 21 et 28 février. Rendez-vous à 14h30 sur le parking du Poirier pour se rendre sur un parcours de marche douce.

PISCINE - AQUAGYM

Les mardis 1^{er} et 22 février de 16h à 17h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf-Val-André.

En raison des vacances scolaires, il n'y aura pas de cours d'aquagym les mardis 8 et 15 février.

CLUB DU JEUDI

Le jeudi 10 février pour les jeux : de cartes, de société et de boules, le tout agrémenté du goûter* réservé aux adhérents du club.

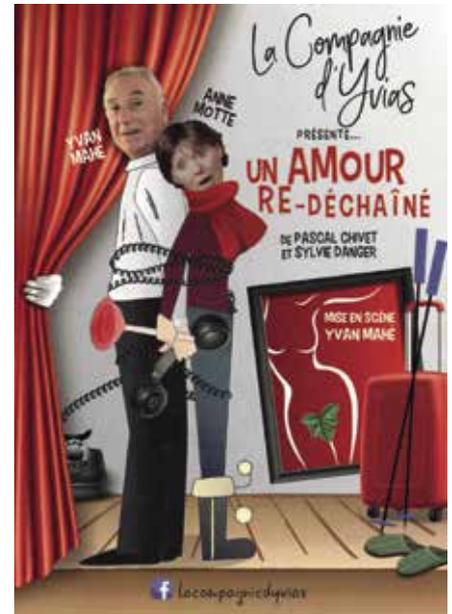
ASSEMBLEE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du Club aura lieu le jeudi 24 février avec repas dansant. N'oubliez pas de vous inscrire. Sous réserve des consignes sanitaires en vigueur, la date de cette assemblée générale risque d'être déplacée.

WEEK-END THÉÂTRAL

LE MOIS PROCHAIN :

Week-end théâtral les 12 et 13 mars avec La Compagnie d'Yvias et la toute nouvelle pièce « Un amour re-déchaîné ». Réservez les dates. De plus amples informations vous seront données le moment venu.



***Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur**

Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com

Téléphone :

- Alain MARIE, 02 96 32 96 59

- Jacques LEFEUVRE, 02 96 32 43 62

- Martine LAPLANCHE, 06 23 75 02 31

LES CHEVRONS DU PENTHIÈVRE

A Saint-Alban, les Deudeuches illuminent les visages, le Club des Chevrans du Penthièvre regroupe une cinquantaine de passionnés de Citroën.

Entretien, moteur, freins ou boîte de vitesse, rien n'échappe aux amoureux des belles 2 cv ou dérivés.

Tous les samedis matin, ils se réunissent autour d'un café pour discuter mécanique et animer le club par leurs idées et réalisations. Une fois par mois, une balade est organisée sur de belles routes de campagne et bord de mer avec des pique-niques très gourmands.

Venez rejoindre l'association, le calendrier des sorties est disponible sur le site : Les chevrans du penthievre.com



LES COMPAGNONS DE SAINT-JACQUES

REPAS ANNUEL DE L'ASSOCIATION

Soucieux de votre santé et de celle des vôtres, conscients des risques sanitaires possibles, les administrateurs de l'association les Compagnons de Saint-Jacques, à l'unanimité, ont décidé de reporter à des dates ultérieures le repas du 6 février ainsi que l'assemblée générale du 11 février.

En effet, les conditions sanitaires actuelles et celles à venir, distanciation, aération de la salle, etc.... ne permettent pas aux Compagnons d'organiser sereinement ces rassemblements. Ils vous tiendront informés des dates éventuelles des reports. Prenez soin de vous.

LE CERCLE CELTIQUE FLEUR D'AULNE

« À l'aube de cette nouvelle année, nous vous offrons nos meilleurs vœux, pour vous et les vôtres dans la paix et la joie. Que cette année triomphe des peines et des chagrins. Et surtout que 2022 terrasse cette pandémie qui nous affecte tous. Bonn Anaëy. Bloavez Mad »

«Fleur d'Aulne» et «Stere ar Goued»





Cuisson
30 min

6
personnes

GÂTEAU À LA BANANE

INGRÉDIENTS

150 g de farine
100 g de sucre
1/2 paquet de levure
125g de beurre
4 bananes
Vanille
3 œufs

PRÉPARATION

- 1 Mélanger les œufs et le sucre.
- 2 Ajouter le beurre fondu, puis la farine et la levure.
- 3 Couper les bananes en tout petits morceaux et les ajouter au mélange.
- 4 Aromatiser avec la vanille selon les goûts.
- 5 Verser le tout dans un moule à cake beurré et fariné. Laisser cuire environ 30 mn à four thermostat 6.

CE QUE LES ENFANTS EN ONT PENSÉ ?

c'est délicieux

c'est trop bon

ETAT CIVIL

DÉCÈS

- 4 décembre : Pierrick LE BIGOT
- 14 décembre : Jean GESREL
- 15 décembre : Madeleine LEVÊQUE née ROUXEL
- 25 décembre : Marie Josèphe BARON née MAHÉ

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **ECOBICHON Valérie** 3, Le Clos de la Loge - *Rénovation et extension maison*
- **SCI FM2E PATRIMOINE – WEHNER Elke** 1, Allée des Marais
Réhabilitation et extension maison
- **HINGANT Dominique** 8, rue des Potiers - *Maison*
- **CARO Christelle** Lotissement Tren Bihan - Lot n° 29 - *Maison*
- **LADAN Erwann** 11, rue des Jonquilles - *Extensions*

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **BRÉHINIER Christophe** 14, Impasse des Chênes - *Clôture*
- **HEURTEL Jean-Christophe** 3, La Ville Cochard - *Modification ouvertures*
- **BLEVAT Robert** 4, rue Trépicaud - *Abri et piscine*

AGENDA*

- **12 février** : Assemblée générale (La Boule Albanaise)
- **24 février** : Repas et assemblée générale (Club des Aînés de la Flora)
- **26 février** : Repas et assemblée générale (Comité des fêtes)
- **28 février** : Forum des Agriculteurs

*Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur

ANNONCES

Annonces à déposer avant le 28 février pour le bulletin d'avril

- « Histoire d'Ongles » : Installée sur la commune de Saint-Alban, Virginie vous propose ses services d'onglerie et épilation. Située chemin Romain, elle vous reçoit à son domicile, sur rendez-vous uniquement (du lundi au vendredi de 9h à 18h, le samedi de 9h à 15h. Fermé le mercredi). Tél : 06 30 20 70 92.
- Professeur, d'origine anglaise et certifiée, donne cours d'anglais tous niveaux (enfants/adultes) et cours de français aux étrangers/aide administrative. Secteurs : Saint-Alban, La Bouillie, Hénansal, Hénanbihen, Plurien, Pléneuf-Val-André, Erquy, Lamballe... Réduction fiscale de 50 % dans le cadre du service à domicile. Tél : 06 26 94 96 46.

